

Concours Sécurité SERCE - OPPBTP : 60 ans d'efforts pour améliorer la prévention au service de la profession !

Depuis 1965, le Concours Sécurité SERCE / OPPBTP récompense les entreprises performantes du SERCE en matière de santé et sécurité au travail. Désormais, il vise à distinguer les actions éprouvées ayant un impact pour améliorer la prévention et les conditions de travail sur les chantiers.

L'évaluation de ces initiatives permet de valoriser des innovations et de bonnes pratiques issues du terrain pour les partager avec l'ensemble de la profession.

Le concours souligne ainsi la capacité des adhérents du SERCE à ancrer la prévention dans le quotidien de leurs équipes, tant au niveau managérial qu'opérationnel.

Le jury du concours, en charge d'évaluer les dossiers déposés dans 11 catégories*, est composé de l'OPPBTP, du Président de la Commission "Prévention Sécurité du SERCE" et des représentants des donneurs d'ordre des entreprises adhérentes : Enedis, RTE, Safran, SNCF Réseau.

La remise des prix de l'édition 2024 a eu lieu le 4 juin 2025. À cette occasion, 22 prix ont été décernés, sur 149 dossiers présentés. Consultez le dossier des lauréats pour [en savoir plus](#).

*Leadership et engagement managérial.
Optimisation des procédures et modes opératoires.
Innovation matérielle et technologique pour prévenir les risques d'origine électrique.
Innovation matérielle et technologique contre les risques liés à la hauteur.
Innovation matérielle et technologique pour éviter les risques de heurt.
Innovation matérielle et technologique pour éviter les risques (hors électrique, hauteur, heurt).
Mobilisation et participation des équipes.
Formation et montée en compétences.
Partenariat avec les clients et donneurs d'ordres.
Sécurisation de l'intérim.
Pilotage de la sous-traitance.





“ L’innovation en matière de sécurité et la culture de la prévention sont des valeurs profondément ancrées dans les entreprises adhérentes au SERCE. En 2025, le Concours Sécurité a ainsi évolué avec la création de 11 catégories distinctes, conçues pour encourager le partage des bonnes pratiques au sein de la profession. Elles mettent en valeur une approche pragmatique, une capacité de transposition à l’ensemble des activités du secteur, ainsi qu’un impact concret sur la santé et la sécurité des collaborateurs des entreprises lauréates. ”

Arnaud Tirmarche (SPIE France)
Président de la Commission “Prévention et Sécurité” du SERCE



“ Il y a 60 ans, face à un nombre encore inacceptable d’accidents mortels dans le secteur, le SERCE a décidé d’agir. En 1965, avec le soutien de l’OPPBTP, il lançait la première édition du Concours Sécurité pour promouvoir une culture active de prévention sur le terrain. Les résultats sont parlants : combinée aux politiques mises en œuvre, cette initiative a permis de diviser par dix le taux de fréquence des accidents du travail dans les entreprises adhérentes. Pour autant, ces progrès ne doivent pas masquer l’exigence d’une vigilance constante. C’est pourquoi le Concours Sécurité joue toujours un rôle déterminant dans la diffusion de la culture prévention au sein de la profession, grâce à un jury à la fois impartial et exigeant. ”

Paul Duphil
Directeur général de l’OPPBTP

À propos de l’OPPBTP

L’Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques. L’OPPBTP est composé d’experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l’expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l’accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation. L’OPPBTP s’appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l’OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles. Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l’entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L’Organisme fait de la prévention un véritable levier de performance et de progrès.

Retrouvez l’OPPBTP sur www.preventionbtp.fr et www.oppbtp.com

Le SERCE représente les Entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 4000 sites en France.

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d’énergie électrique et aux systèmes d’information et de communication. L’alliance de leur savoir-faire dans l’énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le “smart” favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, écomobilité...).

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés des entreprises adhérentes au SERCE - CA France : 24,3 Mds €, 135000 salariés.